



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Damien, à l'effet que :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue par vidéoconférence à 20 heures le mardi 20 octobre 2020, le Conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » 2020-236

6476, 4^{ème} rue du Lac-Mondor

Emplacement

Lot 5 567 867, Cadastre du Québec

Lot visé

VR-12

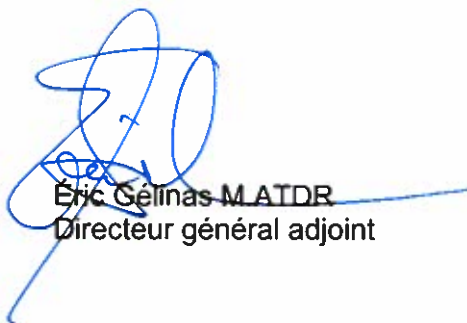
Zone

Objet de la demande :

Autoriser un usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » pour l'habitation portant l'adresse civique 6476, 4^{ème} rue du Lac-Mondor.

Par conséquent, vous pouvez vous faire entendre sur la présente demande en nous transmettant vos questions et/ou commentaires par courriel à l'adresse urbanisme@st-damien.com ou par courrier à l'adresse **6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0 avant le 14 octobre 2020 à 16 h 30.**

Donné à Saint-Damien, ce 29 septembre 2020.



Eric Gélinas MATDR
Directeur général adjoint